# Note sur les Créquy

## René Lesage

Depuis plus de quarante ans, nous avons mené de patientes recherches sur la famille de Créquy et les publications du Comité d'Histoire du Haut-Pays ont accueilli quelques études et travaux sur la question qui se sont voulu plus des propos d'étape qu'une histoire et une généalogie pleinement élaborées. Ces contributions, en dépit de leur modestie, peut-être de leur insuffisance, ont contribué à remettre en cause la généalogie généralement proposée par les auteurs classiques, ce qui était nécessaire, du moins pour ce qui concerne la période antérieure à l'an 1200. Par ailleurs, nous avons mis à disposition de la recherche nombre de notes de lectures, de références documentaires nécessaires à des approfondissements. Certains chercheurs ont su y faire référence, signe que quelque part ils ont pu être utiles¹.

Notre note ci-dessus est de revenir sur deux points concernant les origines, l'un relatif aux premiers degrés assurés de la filiation des Créquy, l'autre sur la fameuse Romance de Raoul de Créquy à la lumière de découverte nouvelles.

# I.- Les premiers degrés assurés de la filiation Créquy

### **Baudouin Ier de Créquy** (n° 14)

C'est à partir de lui que les filiations de l'illustre famille de Créquy sont assurées, grâce en partie à la Chronique de Baudouin d'Avesnes<sup>2</sup>, qui sert de base aux généalogies de la famille pour cette période depuis 1640 et les travaux de d'Hozier<sup>3</sup> et d'Adrien de La Morlière<sup>4</sup>. Récemment, Michel Champagne<sup>5</sup>, a permis de préciser la chronologie de ce personnage, qu'il est aisé de confondre, parfois, dans les actes, avec son fils Baudouin II. Baudouin d'Avesnes lui accorde deux épouses, l'une dont il ignore le nom et dont une forte rumeur généalogique prénomme Clémence – nous y reviendrons – et l'autre Aalis (Alix) de Saint-Omer (n° 18), fille de Guillaume IV, châtelain de Saint-Omer et d'Ide d'Avesnes, parente de notre chroniqueur, fort au fait donc, du moins on peut le penser, de l'histoire de cette famille, avec laquelle il était apparentée. Baudouin d'Avesnes évoque un deuxième mariage d'Aalis, avec Anselme de Cayeux. Ce dernier est bien documenté dans les actes en 1190 et 1221 et leur fils aîné est cité dès 1235 ; on doit en conséquence situer sa naissance vers 1215 ou avant. Michel Champagne, pense que le mariage d'Anselme est intervenu vers 1200, ce qui impliquerait que Baudouin Ier de Créquy serait mort peu de temps après 1198, date de sa dernière apparition dans une charte. Rien n'interdit cependant de retarder le second mariage d'Alix de quelques années, mais ce qui est certain, c'est que Baudouin Ier ne peut être mort en 1226, comme le laissa à penser une épitaphe de l'abbaye de Ruisseauville relevée au XVIIe siècle par Des Monts, comme je l'avais écrit dans un article précédent<sup>6</sup>. Autre élément à prendre en compte, Alix était déjà mariée à Baudouin en 1182, date à laquelle elle paraît à ses côtés dans une charte de Guillaume de Saint-Omer7.

- Recherches sur la famille de Créquy, Bulletin historique du Haut-Pays, n° 2, 1974 [note]
- Généalogie de la famille de Créquy, Bulletin historique du Haut-Pays, n° 3, 1974 [note, avec J-P BILLE]
- Un document curieux sur la famille de Créquy ; Bulletin historique du Haut-Pays, n° 11, 1976 [note, avec J. GAMBLIN]
- Documents anciens concernant Ramelin de Créquy et la fondation de l'abbaye de Ruisseauville, Bulletin historique du Haut-Pays, n° 29, 1985
- Textes et documents concernant la généalogie des Créquy, Dossiers généalogiques, n° 5, 1987
- Regestes de la famille de Créquy [actes antérieurs à 1515], Dossiers généalogiques, n° 15, 1999
- Le retour de Raoul de Créquy : à propos d'un essai de décryptage généalogique, Bulletin historique du Haut-Pays, n° 71-72, 2006
- <a href="http://familledecrequy.crequy.com">http://familledecrequy.crequy.com</a> [site Internet lancé en 2003]
- <sup>2</sup> Baudouin d'Avesnes, *Chronicon Hasnoniense*, ed. Heller, dans MGH Ss, tome 25, Hanovre 1880, pp 414-467
- <sup>3</sup> BnF, Cabinet d'Hozier, 112
- <sup>4</sup> A. de LA MORLIERE, Les Antiquités, histoires et choses les plus remarquables de la ville d'Amiens, Paris-Cramoisy, 1642 [3c édition]
- <sup>5</sup> M CHAMPAGNE, La Châtellenie de Longvilliers du 12e au 14e siècle. Ses seigneurs et leurs alliances. GGRN, AM 301, 2007
- <sup>6</sup> Ces épitaphes semblent avoir été lues après la réfection de l'abbaye réalisée par l'abbé Philippe de Lannoy, mort en 1614, et sans doute dans les campagnes qui ont suivi. Les inscriptions ont été refaites et sans doute influencées par les généalogies de la famille qui commençaient à être produites. Les divers épitaphiers qui les citent (Malotau de Villerode, Jacques de Clerck) sont contradictoires à leur sujet..
- <sup>7</sup> Cette charte est citée par le seul père Anselme. Baudouin est nommé avec sa femme Alix dans une donation que Guillaume, châtelain de Saint-Omer, fait au chapitre d'Aire des dîmes de Peenes, de Staples et autres.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Bibliographie de René LESAGE sur ce sujet :

En ce qui concerne la première épouse de Baudouin Ier, il y a tout lieu de penser qu'elle était une fille de Christian de Strazeelle (ou d'Aire) (n° 15) et d'Hawis d'Aire (n° 16), fille de Théobald, cité entre 1104 et 1121 (n° 17). Elle serait donc une sœur de Baudouin II et de Gilbert d'Aire. En effet, quand Baudouin III d'Aire accorde un charte de franchise, en 1220, aux habitants d'Heuchin, lieu dont il est le seigneur, Baudouin II, seigneur de Créquy, jure, au même titre que son oncle Gilbert, devenu entre temps seigneur d'Averdoingt<sup>8</sup>. Ce lien matrimonial d'un Créquy avec une fille d'Aire trouve son éclairage par deux chartes. En 1156, Baudouin de Crechi (Créki, Créquy), s'il s'agit bien de notre Baudouin Ier, est témoin de la confirmation que fait Chrétien d'Aire (son beau-frère?) d'une convention passée entre le prieuré Saint-Georges et Odon de Vacquerie, à propos d'une terre à Vacquerie<sup>9</sup>. En janvier 1210 (nt), Baudouin II de Créquy, seigneur de Créquy, seigneur de la Laque, fait savoir que son homme lige, Hugues de Treizennes, fils d'Hellin et Erminia, son épouse, donnent au prieuré de St André-les-Aire, la totalité de la dîme qu'il tient à la Laque, à Isbergues et à Molinghem<sup>10</sup>. On peut penser que son implication seigneuriale dans le secteur proche d'Aire lui vient d'un héritage familial, en l'occurrence maternel.

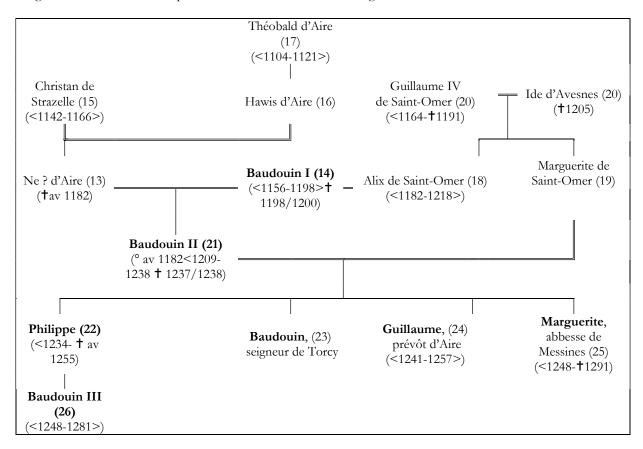


Tableau 2.- L'environnement parental de Baudouin Ier de Créquy

En conclusion, on peut proposer que Baudouin Ier de Créquy, cité dans les actes entre 1156 ? et 1198, a épousé une fille d'Aire, plus ou moins longtemps avant 1180 (il s'agit d'une possibilité : la certitude n'est pas absolue), date aux environs de laquelle il convola en secondes noces avec Alix de Saint-Omer. Du premier mariage était né Baudouin, comme le rapporte Baudouin d'Avesnes ; du second, un fils, mort sans héritier et une fille, Alix qui épousa Baudouin de Pesnes, fils de Gérard<sup>11</sup>.

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> La généalogie de cette famille d'Aire a été établie de manière satisfaisante par Ernst Warlop, *The flemish nobility before 1300*. Publishers G. Desmet-Huysman, Kortijk, 1975

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup> Fossier Georges, *Cartulaire du prieuré de Saint-Georges*, n° 17. Roger Rodière avait, le premier, signalé l'existence de cette charte en 1929.

<sup>10</sup> Galametz, le prieuré de St André-les-Aire; MSAM, tome XX, p 29

<sup>11</sup> Baudouin est cité entre 1224 et 1247. E. WARLOP, ouvrage cité [référence M. CHAMPAGNE, ourrage cité, p 30]

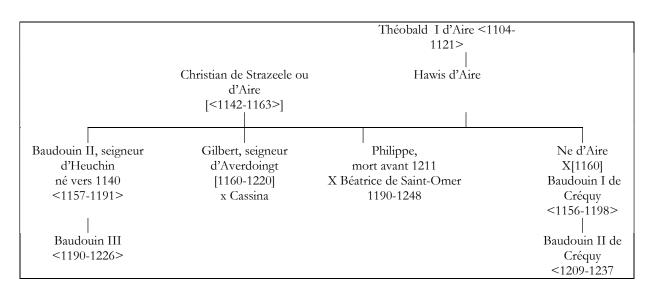


Tableau n° 3 : les liens entre Baudouin II de Créquy et la famille d'Aire

### Baudouin II de Créquy (n° 21)



Sceau de Baudouin II de Créquy.- 1215. Sceau rond de 62 mm. Equestre, le bouclier aux armes. SIGILLUM BALDEWINI DE CREKI. Contre-sceau : écu chargé d'un créquier Archives nationales, J 394, n° 47 Douët d'Arcq 1958

Comme on l'a vu, la filiation de Baudouin II ne pose guère problème. Il est né vraisemblablement avant 1180. Baudouin d'Avesnes cite son épouse, Marguerite de Saint-Omer (n° 19), sœur d'Alix, seconde épouse de son père, et de Béatrix, épouse de Philippe d'Aire, probablement son oncle. Le mariage a pu se conclure aux environs de l'an 1200, peut-être après la mort de son père. Ce système redondant d'alliances était propre à renforcer les liens entre les familles qui comptaient dans la région.

Il apparaît dans une douzaine d'actes entre 1202 et 1226, qualifié la plupart du temps de *nobilo viro*, d'homme noble. Il était mort au début de 1238.. En effet, en février 1238, Philippe de Créquy et ses deux oncles règlent un conflit avec l'abbaye de Saint-Jean-lès-Thérouanne, à propos des dîmes novales de Sains et de Planques et diverses autres affaires courantes. Or, ce règlement avait été commencé par noble homme Baudouin de Fressin, décédé entre temps.

Baudouin d'Avesnes connaît quatre enfants pour Baudouin et Marguerite, auquel il convient d'ajouter Guillaume..

### 1. Philippe de Créquy (n° 22)

- 2. Baudouin de Créquy, seigneur de Torcy, auteur de la branche des Créquy-Torcy (n° 23). Il aurait épousé, selon le BL 21436, la dame héritière de Lisbourg. Baudouin d'Avesnes ne cite pas son épouse, mais lui accorde cinq enfants :
  - 2.1. Guillaume de Créquy, seigneur de Torcy, selon le père Anselme
  - 2.2. Philippe de Créquy, seigneur de Torcy, selon aussi le père Anselme.
  - 2.3. Baudouin de Créquy
  - 2.4. N. de Créquy, mariée au seigneur de Saint-Maxent
  - 2.5. N. de Créquy, mariée au seigneur de Sempy
- 3. Guillaume, prévôt d'Aire (n° 24), à partir, au moins, de 1241. Il est mort en fonctions entre 1257 et 1263, un 23 ou 24 décembre, d'après un obituaire du Chapitre de Thérouanne. Il intervient dans une douzaine d'actes entre 1241 et 1256..
- 4. Marguerite de Créquy, abbesse de Notre-Dame de Messines de 1248 à 1291 (n° 25)
- 5. N. de Créquy, mariée à Guillaume Boutry, seigneur de Bomy<sup>12</sup>.

### Philippe de Créquy (n° 22)

Né avant 1180, Philippe de Créquy est-il le premier des Créquy à se prévaloir d'une illustre ascendance? Ce n'est pas impossible. Par sa mère, Marguerite de Saint-Omer, il est issu d'une famille de châtelains, dont la prétention au sang carolingien est indéniable. Il est aussi le petit-fils d'Ide d'Avesnes, de l'une des familles les plus importantes du Hainaut, dont les alliances touchaient les Namur, les Hainaut, et quelques autres familles qu'on retrouva plus tard dans les généalogies mythiques de Créquy. Comme parent, il participa à la fameuse querelle des Avesnes et des Dampierre, à propos de la succession de Flandres et de Hainaut et promit, avec son frère, sans doute Baudouin, de maintenir l'accord conclu entre Marguerite de Flandre et Bouchard d'Avesnes, qui donnait au Dampierre la Flandre et aux d'Avesnes le Hainaut<sup>13</sup>.

Il épousa, vers 1220, Aalis de Picquigny, soeur de Gérard, vidame d'Amiens, fille de Enguerrand de Picquigny et de Marguerite de Ponthieu, descendante possible de Gisèle, fille d'Hugues Capet. A deux siècles de distance, le sang capétien irriguait les Créquy. Ce mariage est intéressant pour d'autres raisons; pour la première fois, à notre connaissance, les Créquy lorgnent vers la Picardie et vers ses héritages. Philippe de Créquy et son épouse intervinrent d'ailleurs pour une transaction touchant les terres de Bernaville et de Fieffes en 1244<sup>14</sup>, et il y a tout lieu de croire que le différend qui l'opposa à la comtesse de Dreux et qui trouva sa conclusion en 1257, peu de temps après son décès, devant le Parlement de Paris concernait la terre de Bernaville tenue de la dite comtesse<sup>15</sup>. On lui prête parfois une seconde (ou une autre) épouse, Blanche de Rosny, ce qui nous paraît suspect. Il put y avoir confusion à cause de remariage d'Aalis qui, devenue veuve, épousa le sire de Rosny<sup>16</sup>. Celle-ci serait morte en 1261 et inhumée aux Cordeliers de Mantes.

#### Enfants:

Baudouin d'Avesnes donne à Philippe et à Aalis quatre fils et deux filles:

1. Baudouin III de Créquy, cité dès 1248, comme seigneur de Beaurain de 1248 à 1254, où il succède à son grand-oncle Guillaume de Saint-Omer. Il épousa, avant 1253, Aelis d'Heilly, héritière d'Heilly en Picardie, de Rumilly et de quelques terres en Cambrésis et dès lors, les Créquy portèrent un regard de plus en plus insistant vers le Cambrésis, région qu'ils marquèrent de leur forte et turbulente présence avant la fin du siècle. Vers la fin de sa vie, Baudouin de Créquy usa largement de son autorité morale dans la médiation de quelques conflits concernant l'abbaye d'Auchy. Il fit aussi quelques dons à l'abbaye de Messines, où régnait alors sa tante Marguerite. Il mourut entre 1281, date du dernier acte dans lequel il paraît, et 1289, date à laquelle son fils Jean est signalé sire de Fressin. Ses enfants furent, selon le père Anselme :

1.1. Jean Ier de Créquy, qui suit

<sup>&</sup>lt;sup>12</sup> Guillaume Boutry est frère d'Hugues, seigneur de Bomy, lui-même fils d'Hugues. Il paraît en 1123 et en décembre 1239 dans des chartes de l'abbaye d'Aubigny.

<sup>&</sup>lt;sup>13</sup> Archives Nord, B 396. Philippe de Créquy promet de maintenir l'accord conclu entre les enfants de Bouchard d'Avesnes et ceux de Guillaume de Dampierre, au sujet de la succession de leur mère Marguerite, comtesse de Flandre. Sceau : type équestre ; le bouclier portant un créquier. Contre-sceau : écu au créquier (Demay, Flandre 743)

<sup>&</sup>lt;sup>14</sup> Archives nationales, R1/135, Livre rouge de Picquigny; Copie : S.A. Picardie, 64; Mention, AN, 306 AP 659

<sup>&</sup>lt;sup>15</sup> Archives nationales, X/1A; Publication: Beugnot, Les Olim ou regsitres des arrêts rendus par la Cour du Roi, 1839-1848

<sup>16</sup> Dans les généalogies pré-anselmiennes, on note fréquemment Philippe unie avec une Rosny. Le père Anselme rétablit la réalité.

- 1.2. Philippe de Créquy, sire de Heilly, auteur de la branche des Créquy-Heilly, qui suit
- 1.3. peut-être Enguerrand de Créquy, évêque de Thérouanne de 1301 à 1330, date de sa mort..
- 1.4. Esteuil de Créquy (?), seigneur de Mareuil, par titre de 1294. Les généalogies traditionnelles donnent ce personnage, dont aucun acte, à notre connaissance n'atteste l'existence. Le LB 21413 donne pour lui un titre de 1294.
- 1.5. probablement Jeanne, qui fut abbesse de Notre-Dame de Messines, donnée par le LB 21413
- 2. Huon de Créquy, auteur de la branche des Créquy-Rimboval. Il épousa entre 1260 et 1270 (plutôt vers cette dernière date) Chrétienne de Selles, dame de Selles, de Bazinghem, de Molinghem et de Beugny, une belle héritière, veuve de Baudouin d'Arras, dont elle avait eu deux fils. Huon de Créquy mourut probablement en 1295, date à laquelle sa veuve fonde pour lui et pour son fils Huon, mort jeune, un obit<sup>17</sup>. En mai 1296, mai. Chrétienne de Selles notifie que son cher fils Baudouin possède en bonne forme tout son héritage. Elle garde cependant ses biens de Selles, Molinghem, Seninghem, Beugny<sup>18</sup>. Ses enfants auraient été, selon le père Anselme et le BL 21 436 :
  - 2.1. Baudouin de Créquy, sire de Sains
  - 2.2. Huon de Créquy, mort avant 1295
  - 2.3. Philippe de Créquy, seigneur de Beugny, marié à Alix d'Inchy
  - 2.4. Enguerrand de Créquy, marié à Gyotte de Landas, mort sans enfant
  - 2.5. Guillaume de Créquy, doyen de Cambrai. Le 5 septembre 1327, . Pouvoir donné par le chapitre de Cambrai lui donne pouvoir ainsi qu' à Adam de "Dononio" pour le représenter dans le procès contre la comtesse d'Artois qui en a appelé au saint siège de l'interdit jeté sur sa terre et de l'excommunication lancée contre Alebin Cacheleu, bailli d'Arras, et trois sergents d'Artois pour les griefs qu'ils ont fait , audit chapitre<sup>19</sup>.
  - 2.6. Catherine de Créquy, religieuse à Etrun (obit fondé un 3 mars) (non mentionnées dans les généalogies, mais démontrées par les textes.)
  - 2.7. Jeanne de Créquy, mariée à Jacques d'Ivergny. Leur fils est dit neveu du doyen de Cambrai
  - 2.8. Ne de Créquy, mariée à N. de Wierre (peut-être Pépin), dame de Dennebroeucq.
- 3. Philippe de Créquy, dit encore Philippot, auteur probable de la branche des Créquy-Wambercourt. Néanmoins, le BL 21436<sup>20</sup> fait de ce personnage un seigneur de Fléchin et lui donne comme épouse Jeanne de Wargnies dont il aurait eu deux filles, mais cette affirmation ne peut convenir, si c'est ce Philippe qui fut seigneur de Wambercourt<sup>21</sup>.
- 4. Enguerrand de Créquy, évêque de Cambrai. Traditionnellement, on voit dans cet Enguerrand outre l'évêque de Cambrai de 1274 à 1286, aussi l'évêque de Thérouanne de 1301 à 1330. Les enfants de Philippe doivent être nés entre 1220 et 1240 : cela ferait de notre évêque un beau vieillard au terme de son épiscopat thérouannais. Cette assertion ne peut pas convenir d'autant plus qu'un trouvère cambrésien écrivit, à la fin du XIIIe siècle, une complainte sur la mort de l'évêque Enguerrand de Cambrai<sup>22</sup> et surtout un acte péremptoire indique que ce digne évêque était mort en 1293<sup>23</sup>. Il faut donc envisager l'existence de deux évêques du nom d'Enguerrand, le premier, fils de Philippe, le second, l'évêque de Thérouanne, peut-être fils de Baudouin III ou d'un autre Créquy.
- 5. Ide de Créquy, mariée à Robert de Wavrin
- 6. Marguerite de Créquy, mariée quatre fois:
  - Gautier de Ghistelles
  - Jacquemon d'Harchicourt

<sup>20</sup> Histoire abrégée de la Généalogie de la Maison de Créquy rectifiée sur titres tant publics que particuliers.. de puis son origine connue jusqu'en cette année 1739. British Library, Add ms 21 436

<sup>&</sup>lt;sup>17</sup> 1296.- Chrétienne, dame de Selles, donne dix sols de rente à la Collégiale de Saint-Pierre d'Aire pour le salut de son âme, celle de son cher mari, Huon de Créquy, et de son cher fils, Huon. (PDC, 12 J 106, pp 777-778)

<sup>&</sup>lt;sup>18</sup> AN, 306 AP 659 (original chez le vicomte de Langle

<sup>&</sup>lt;sup>19</sup> PDC, A 70

<sup>&</sup>lt;sup>21</sup> Philippe devient un prénom fort à la mode dans la famille de Créquy et est donné dans les diverses branches. La confusion des généalogistes est de ce fait fort compréhensible..

<sup>&</sup>lt;sup>22</sup> E. Le GLAY, Complainte romane sur la mort d'Enguerrand de Créquy, annotée et précédée de quelques documents, *Mémoires de la Société d'Emulation de Cambrai*, tome XIV, 1833

<sup>&</sup>lt;sup>23</sup> Un titre de la Chambre des Comptes de Lille, analysé par F-J. de SAINT-GENOIS, *Monuments anciens*, Sources, indique pour cette année un mandement de Warnier, sire de Daules, ordonnant que le différend né entre le chapitre de Cambrai et le comté de Hainaut, à propos des deux villes de Sausset et et Mellin, dont le comte avait joui de la régale après la mort d'Enguerrand de Créquy, soir arbitré par l'évêque de Liège.

- Wallon de Bours
- Oston de Trasignies

# II.- Petit retour sur la Romance de Raoul de Créquy

La Romance de Raoul de Créquy, depuis sa première publication à la fin du XVIIIe siècle, par l'érudition picarde, a fait couler beaucoup d'encre jusqu'à nos jours. Le débat porte sur la datation de ce texte curieux, à maints égards. S'agit-il d'un vieux poème en langue picarde, comme on le prétend à la suite de Dinaux<sup>24</sup>, ou une œuvre littéraire beaucoup plus tardive? La question est d'autant plus prégnante qu'aucun manuscrit antérieur à l'édition imprimée de ce texte n'avait été retrouvé<sup>25</sup>. Or, la bibliothèque municipale d'Angers possède un cahier dans lequel on trouve copie de cette œuvre sous le titre « Poëme de l'histoire de Raoul de Créquy du temps de la 2e croisade en 1148 sous Louis Lejeune », une version manuscrite de la fin du XVIIIe siècle, peut-être même du début du XIXe siècle, incluse dans les papiers de Toussaint Grille, un érudit angevin<sup>26</sup>. Ce cahier est une copie exacte de ce qui a été envoyé au sieur de la Furjonnière de la part de Madame la princesse douairière de Raches, fille de feue la comtesse de Créquy-Frohans<sup>27</sup> avec, en complément, un morceau de généalogie, sous forme de tableau. Or ces Lejeune de la Furjonnière, qui revendiquaient avant la Révolution, le nom de Créquy, étaient des gentilshommes angevins. Le 1er septembre 1765, le marquis Jacques-Charles de Créquy, qui résidait à Gençay, dans le Poitou, leur avait consenti de porter les armes pleines de Créquy<sup>28</sup>. De 1779 à 1781, un long procès généalogique s'ensuivit car la prétention des Lejeune fut combattue par Charles Ludovic de Créquy, marquis d'Hesmond. Un arrêt du conseil du Roi de 1781 donna raison à ce dernier<sup>29</sup>.

<sup>&</sup>lt;sup>24</sup> A. DINAUX, Les trouvères artésiens, Paris, 1843

<sup>&</sup>lt;sup>25</sup> En ce qui concerne les derniers travaux sur la Romance, citons Debrie René et Garnier Pierre, et Lesage René, « le retour de Raoul de Créquy », *Bulletin historique du Haut-Pays*, n° 71-72, 2006

<sup>&</sup>lt;sup>26</sup> Toussaint Grille (1766-1850), fit ses études à l'Oratoire, entra dans l'ordre des Augustins et devint bibliothécaire des abbayes d'Eu, puis de Ham. Il revient à Angers à la dissolution des ordres religieux, est chargé de diverses fonctions dans l'administration, après avoir été ordonné prêtre constitutionnel, puis ayant abandonné ses fonctions. Il devient le directeur de la bibliothèque municipale le 7 août 1805. C'était un grand collectionneur qui réunit bien des livres et des documents disparus pendant la période révolutionnaire. (Notice biographique dans Port Célestin, *Dictionnaire historique, géographique et biographique de Maine et Loir et de l'ancienne province d'Anjou*, Angers, Sireaudeau, 1978)

<sup>&</sup>lt;sup>27</sup> Cette comtesse de Créquy-Frohans est mal identifiée. Le manuscrit d'Angers indique qu'elle est la mère de Madame de Raches, elle-même sans doute fille de Jean Joseph, vicomte de Berghe, devenu par son premier mariage avec une sienne nièce, prince de Rache et remarié à N... de Créquy-Canaples. Ce second mariage n'a pu intervenir qu'après 1730. La Chesnaye-Desbois est mal renseigné à cet endroit, tant pour la généalogie des Bergues que celle des Créquy.

<sup>&</sup>lt;sup>28</sup> Acte passé devant Petit et Audinet, notaires à Gençay, cité dans *Etrennes à la noblesse, concernant l'état actuel des maisons des prince..*,1780, p 107

<sup>&</sup>lt;sup>29</sup> Une abondante littérature fut produite à l'occasion de ce procès, faites d'exposés, d'enquêtes ; de mémoires, d'observations, de réponses, de répliques, etc.. Voici quelques-uns de ces titres..

<sup>[1779?]</sup> Exposé de la conduite qui a précédé la plainte criminelle que vient de rendre le marquis de Créqui (Charles-Marie) contre MM. Le Jeune de la Furjonnière.

<sup>[1779]</sup> Réponse à l'Exposé. Pour le comte de Créqui contre le marquis de Créqui.

<sup>[1779]</sup> Réponse à l'Exposé. Pour le comte de Créqui contre le marquis de Créqui.

<sup>[1780]</sup> Consultation pour le marquis de Créqui et le comte de Créqui-Canaples contre les sieurs Le Jeune de la Furjonnière.

<sup>[1780]</sup> Mémoire du sieur Chérin sur la production de MM. Le Jeune de Créqui.

<sup>[1780]</sup> Observations pour le marquis de Créqui et le comte de Créqui-Canaples sur la réplique des sieurs Le Jeune.

<sup>[1780]</sup> Précis pour le comte de Créqui contre le marquis de Créqui...

<sup>[1780]</sup> Précis pour le comte de Créqui contre le marquis de Créqui.

<sup>[1781]</sup> Consultation pour le marquis de Créqui et le comte de Créqui-Canaples contre les sieurs Le Jeune.

<sup>[1781]</sup> Consultation. (Pour M. Le Jeune de la Furjonnière et les sieurs Le Jeune, ses frères, revendiquant le nom et les armes de Créqui, contre le marquis de Créqui et le comte de Créqui-Canaples [26 janvier 1781].) [1781] Intitulé de l'enquête de 1478, faite à la requête de Jean Le Jeune. (Pièce produite par les sieurs Le Jeune dans leur procès contre le marquis de Créqui.) Justification du C. Créqui-Montmorency, sur la persécution qu'on exerce à son égard. (6-7 septembre 1793.)

<sup>[1781]</sup> Mémoire pour le comte de Créqui... contre le marquis de Créqui et le comte de Créqui-Canaples...

<sup>[1781]</sup> Observations importantes pour le marquis de Créqui contre les sieurs Le Jeune.

<sup>[1781]</sup> Observations pour les comte de Carcado et marquis de Molac, sur des erreurs insérées dans le mémoire et dans la consultation imprimés, distribués par M. Le Jeune de la Furjonnière dans son affaire contre la maison de Créqui

<sup>[1781]</sup> Précis analytique de la défense du comte de Créqui contre le marquis de Créqui et le comte de Créqui-Canaples.

<sup>[1781]</sup> Précis analytique de la défense du comte de Créqui contre le marquis de Créqui et le comte de Créqui-Canaples.

<sup>[1781]</sup> Preuves de la fausseté des imputations que me fait le marquis de Créqui dans son mémoire intitulé : "Observations importantes." (Pour le comte de Créqui

<sup>[1781]</sup> Preuves de la fausseté des imputations que me fait le marquis de Créqui dans son mémoire intitulé : "Observations importantes." (Pour le comte de Créqui

L'intérêt de ce document réside dans les commentaires qui accompagnent la copie et qui nous apportent un éclairage intéressant sur son cheminement.. Il s'agit, précise-t-on, de la copie d'un manuscrit trouvé dans l'inventaire de la maison de Mailloc,

il y a plus de trente-cinq ans, précise le commentaire, manuscrit d'une écriture assez ancienne quoique correcte et assez difficile à lire où on ne trouve ni points ni virgules ni voyelles. Il ne paraît pas que ç'ait été le vrai et premier original dont on ignore la destinée, aussi bien que le nom de celui qui a fait cette poésie et le temps où elle a été faite; mais il y a apparence que ça été ou dans le temps que l'aventure est arrivée ou peu après. La maison de Mailloc descendait d'une héritière d'icelle de Créquy et cette héritière était sœur d'Alexandre de Créquy, comte de Bernieulles.., le dernier descendant de la branche aînée de la maison. Ce manuscrit tel qu'il est et d'autres pièces mêmes originales concernant le maison de Créquy a été rachetées par feu Madame la comtesse de Créquy Frohans ou Canaples, mère de Madame la douairière de Raches, qui était présente à cette vente faite par les héritiers de Mr de Mailloc.

L'acquisition par Madame la comtesse de Créquy-Frohans était commandée par l'intérêt juridique. Elle fit en effet d'immenses recherches sur la famille de Créquy à l'occasion du procès qu'il y a eu pour le retrait lignager de la terre de Canaples fait par les Frohans. Elle avait recueilli une infinité de notes pour cette maison<sup>30</sup>.

De la main de feue madame de Créquy-Frohans, on trouve encore ceci.

« Plusieurs fondations font mémoire que cette ancienne poésie ou romance trouvée dans un vieux livre que Raoul de Créquy après avoir enduré dix ans d'esclavage chez les Sarazins, dont particulièrement trois fort maltraité, enchaîné et bien des fois battu outrageusement en haine de la foy, comme on le condamna à mourir le lendemain d'un certain jour (dont il fut fort consolé) après s'être mis en prières pour recommander son âme à dieu, il s'endormit de fatigue et à son réveil se trouva dans un bois qu'il apprit d'un boistier être la forest de Créquy, et fut le matin du jour mesme que sa femme alloit se remarier. Ce seigneur mourut en 1181; il fut bienfaiteur de l'abbaye de Longvilliers en Boulonnois où il est enterré »

Elle ajoute encore qu'au village de Hamel en Picardie, au delà d'Abbeville,

se gardent des chaînes qu'on dit avoir été celles dudit seigneur Raoul et tous les ans on chôme sans ce lieu là une fête à l'occasion de ce miracle. On y prêche chaque année et il y a à cette occasion une foire audit village. Madame de Raches qui était fort jeune a été témoin de ces faits par hasard en passant audit lieu avec sa mère qu'elle accompagnait dans un voyages. Il n'est point parlé de cette histoire dans les généalogies de la maison de Créquy sans doute à cause du merveilleux qui s'y trouve de crainte qu'on ne regardât tous ces événements comme de pures fables, surtout pour beaucoup de personnes qui ne croient pas aux miracles. Il ne serait pont surprenant que dieu eut fait celui-ci en faveur de ce seigneur qui avait tant souffert pour sa foi et qui était même disposé à y sacrifier sa vie. Au reste, ce poème n'a pas été fait sans sujet et madame la comtesse de Créquy-Frohans remarque que la maison de Créquy n'a pris pour cimier deux cygnes affrontés tenant dans leur bec un anneau que depuis l'aventure de Raoul de Créquy. Une tradition aussi ancienne dans le village du Hamel de ces chaînes qu'on y trouve encore aujourd'hui et la fête qu'on y fait tous les ans à cette occasion prouve qu'il y a du réel dans cette histoire; on peut y avoir ajouté quelque chose, mais le fond doit être vrai.

Donc, il apparaît nettement que ce manuscrit réputé ancien de la romance vient d'Alexandre de Créquy-Bernieulles, mort en 1701, et il n'est donc pas étonnant qu'elle n'apparaît dans les généalogies des Créquy qu'à partir de 1730, dans un texte élaboré justement pour la branche de Frohans. On ne peut se fier au jugement que portent la douairière de Créquy-Frohans et sa fille Madame de Raches sur l'ancienneté du manuscrit. Elles n'avaient que des connaissances très limitées en paléographie, comme le montre la suite. En effet, le manuscrit d'Angers fournit aussi copie d'un acte prétendument ancien, venu de la même acquisition et qui passe, aux yeux de nos deux dames, pour dater du XIe siècle. Dans cette

<sup>[1781]</sup> Réplique pour le marquis de Créqui et le comte de Créqui-Canaples... contre les sieurs Le Jeune de la Furjonnière...

<sup>[1781]</sup> Réplique pour le marquis de Créqui et le comte de Créqui-Canaples... contre les sieurs Le Jeune de la Furjonnière...

<sup>[1781]</sup> Réplique pour le marquis de Créqui et le comte de Créqui-Canaples... contre les sieurs Le Jeune de la Furjonnière... 1781

<sup>[1781]</sup> Réplique pour le marquis de Créqui et le comte de Créqui-Canaples... contre les sieurs Le Jeune de la Furjonnière...

<sup>[</sup>Factum. Créqui, Charles-Marie (marquis de)] Généalogie des seigneurs de la Furjonnière du surnom de Le Jeune, en Artois et en Anjou, branche de la maison de Créqui. (Pour les sieurs Le Jeune contre le marquis de Créqui.)

<sup>30</sup> Une précision: Tout cela prouve qu'il y avait beaucoup de branches perdues..... de titres sur les seigneurs de Créquy prouve la même chose. C'est de ces derniers Créquy dont il est question dans le vieux mémoires sur la branche de Lejeune où il est parlé d'une branche de Créquy fondue dans la maison de Croy. On voit en effet que Catherine de Créquy-Contes fille de Renaud de Créquy tué à Azincourt porta les biens de cette branche chez les Croy.

charte, il est question d'une donation faite par Bouchart de Créquy à l'abbaye de Longvilliers vers 1096. On sait que celle-ci fut fondée au début du XIIe siècle par Mathilde, comtesse de Boulogne.. ce qui rend d'emblée impossible une datation aussi haute.

### La teneur de l'acte vaut son pesant d'or :

Hil sunt lies kunvenenses inter dom boukaert heer del Kerki ouek li abei oeuk lies mosnes diel lonwilier pro li dation ke dom balduin li padres fesit in se deraine oerdonence de voulentei ali monasteriele pro rakatier tos lies desleis kil fesit in se kar mortielle.

Pro kiou li dom boukaert elesmone a li monasteriele eune karue des tierres harables lites seans sie vile del sars in boulonnies item li elesmone estiou euene alter karue de tieres inkoultes sités emprieis sien bos de sie vile diel biauliu in boulonnies

Item li dom boukaert eslesmone estiou kakervwint sols die rendites de seur lis komunitéi del sie vile del ferssin kiel polra rakatier pro kadranteis libreis argentéi

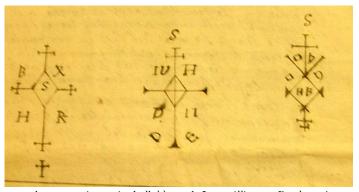
Item li abei ouek lies monses kantuerunt annuatiement eun obiit pro li dom balduin et primei joudis del menseis okober et tos lies paoures ki varunt preses dious a li obiit li monasteriel elesmonera als paoures ilek karante septiers del bladei.

Iitem li abei oeuk lies mosnes preiseriunt toudis ad dious seans luers offiecines pro li redimei li arme li dom balduin et pro li antessessours dies kels alkuns sunt wisant in klouster del monasteriele in pax.

Hil kunvenenses outroyeis sub lies fideis dies korps et lies salvason dies armes li dom boukaert et li abei et els lies mosnes diel assentement dom willame advoyé diel abie die lonwilliers inter tos lies super hil et kastel del lonwilliers. Ekiertis in treis rouliaous li anneis et menseis diel formorture di dom baldwin.

#### Trois signatures s'ensuivent.

Ces caractères, ajoute Mme de Frohans, sont une sorte de signature apposés au bas de l'acte et qui forment des espèces de croix accompagnées de certaines lettres relatives à ce qu'il paraît aux noms des personnes dont elles expriment le seing ainsi que c'était l'usage dans les temps reculés, ces caractères tiennent lieu de signatures à cet acte ce ils ont été imités le plus exactement que l'on a pu sur l'original en parchemin qui est chez madame de Raches qu'elle a eut la bonté



de faire copier sous les yeux; cette dame ajoute qu'on pourrait savoir de l'abbaye de Longvilliers en Boulonnais en quel temps vivait Odon l'un des abbés lequel souscrit à la donation dudit Bouchart, ainsi que Willaume, protecteur de cette abbaye que ses prédécesseurs avaient fondée et qu'on y doit trouver aussi des vestiges du temps qu'il a vécu. En combinant ces époques, on pourrait trouver à peu près l'année où a été fait cet acte. Bouchart vivait encore en 1096, selon une charte de l'abbaye de Blangy.

Il est clair que cet acte qui mêle allègrement expressions flamandes (heer = seigneur), prétendu vieux picard et galimatias latin est pure invention et qu'il a été fabriqué pour les besoins de la cause, sans doute par une forgerie généalogique qui travaillait pour les Créquy-Bernieulles. En cette fin du XVIIe siècle où l'érudition commence à avoir droit de cité pour établir les filiations généalogiques, il était bon d'assortir celles-ci de chartes, au besoin, créées de toutes pièces, pour étayer les degrés les plus anciens qu'on ne pouvait pas prouver autrement. Il est tout à fait significatif que les actes prétendus du XIe siècle proviennent tous de la même source, au même titre que l'allusion à une Romance de Raoul de Créquy. Faut-il voir dans toutes ces coïncidences le travail d'un faussaire assez érudit qui pouvait satisfaire les ambitions de gloire de ses commettants en leur faisant état de documents anciens ? C'est plus que probable.. Il est évident que les membres de la famille, peu versés dans la paléographie et dans l'érudition, s'en satisfaisaient pleinement.

Une analyse sommaire de la langue employée dans ce texte n'est d'ailleurs pas sans montrer quelques similitudes avec celle de la Romance de Raoul. On ne prendra qu'un exemple, bien que je ne

possède pas de vraie compétence en la matière<sup>31</sup>: ainsi l'emploi de l'adjectif possessif *sie* = sa, à la place de *se* que l'on ne trouve seulement dans ce dernier texte. Si Jules Corblet, au milieu du XIXe siècle, connaît cette forme, il la référence par la seule Romance qu'il considère sans doute comme une source pour l'étude qu'il ébauche de l'ancien picard<sup>32</sup>. Un siècle plus tard, Charles Gossen, maître en la matière, ignore complètement cette source et cette forme<sup>33</sup>. On pourrait trouver d'autres éléments de comparaison. Peuton proposer comme hypothèse que l'auteur de la dite Romance serait aussi celui qui fabriqua de toutes pièces ces actes prétendus du XIe siècle? Il aurait écrit une belle légende qui courait sur les Créquy, dans le domaine picard, en l'appliquant à Raoul<sup>34</sup>.

Qu'est devenu l'original soi-disant ancien de la Romance ? Une piste existe. Dans une séance de la Société des Antiquaires de France, en 1836, le chevalier de Fréminville<sup>35</sup> exposa qu'il avait en sa possession un manuscrit, qu'il dit dater du XIIIe siècle, provenant de la succession de M. de Kerenvayer. Ce dernier l'avait obtenu en 1754, du chevalier de Créquy<sup>36</sup>. Ce personnage n'est pas clairement identifiable. Deux personnes portent dans la seconde moitié du XVIIIe siècle le titre de chevalier de Créquy. L'un était de la branche des Créquy-Frohans. Il s'agit de Sébastien, né vers 1725, fils naturel du comte Jean Antoine de Créquy-Canaples et de Sébastienne Eymerk, demoiselle de Riskle en Brabant. Une charte impériale du 14 juin 1756 le légitima. Ce personnage est largement évoqué dans les célèbres Mémoires de la Marquise de Créquy. Il mourut en 1794<sup>37</sup>. L'autre était François Philibert Lejeune de la Furjonnière, né le 12 août 1748, qui servit en Amérique en 1780, de cette famille fameuse qui revendiquait alors haut et fort le nom de Créquy<sup>38</sup>. De Fréminville en présenta une copie qui ne manqua pas d'étonner nos antiquaires à cause de sa forme d'aspect moderne (les quatrains, les vers alexandrins, l'alternance des rimes féminines et masculines), ce qui rendait à leurs yeux cette œuvre suspecte quant à une éventuelle datation médiévale.

<sup>31</sup> On peut se référer à R. DEBRIE et P. GARNIER, Un poème gothique : la romance du sire de Créquy. Une énigme littéraire picarde, Amiens, CNDP, 1974

<sup>&</sup>lt;sup>32</sup> J. CORBLET, Glossaire étymologique et comparatif du patois picard ancien et moderne, Mémoires de la Société des Antiquaires de la Picardie, tome XI, 1851

<sup>&</sup>lt;sup>33</sup> C-T GOSSEN, Grammaire de l'ancien picard. Phonétique, morphologie, syntaxe. Paris, 1952.

<sup>&</sup>lt;sup>34</sup> R. LESAGE, Le retour de Raoul, article cité

<sup>&</sup>lt;sup>35</sup> Le chevalier Christophe de Fréminville (1787-1848), ultra-royaliste, « antiquaire » breton et celtomane..

<sup>&</sup>lt;sup>36</sup> Mémoires de la Société Royale des Antiquaires de France, tome XIV, 1837, p lx

<sup>&</sup>lt;sup>37</sup> R.Froulay de Tessé, marquise de Créquy, *Souvenirs de la Marquise de Créquy,* Livre IV, chapitre IV, 1834-1837 [ces Mémoires sont peut-être apocryphes et de la plume de Maurice Cousin de Courchamps.

<sup>38</sup> Etrennes, ouvrage cité